

1. Identification

Identificateur de produit	Electrical Solder (Rosin Core) - 0.6 oz / 17 g
Autres moyens d'identification	
Code du produit	WC059 / RCS060
Usage recommandé	Brasage tendre
Restrictions d'utilisation	Utilisations autres que l'utilisation recommandée.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant/fournisseur	Worthington Enterprises
Adresse	200 Old Wilson Bridge Road Columbus, OH 43085 Les Etats-Unis
Courriel	SDSRequest@WTHG.com
Téléphone	1-866-928-2657
Numéro de téléphone en cas d'urgence	CHEMTREC - 24 HEURES: Au sein des États-Unis et du Canada 800-424-9300 Hors États-Unis et Canada +1 703-741-5970 (les appels à frais virés sont acceptés)

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.
Dangers pour la santé	Non classé.
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Symbole de danger	Aucune.
Mention d'avertissement	Aucune.
Mention de danger	Nocif pour les organismes aquatiques.
Conseil de prudence	
Prévention	Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention	Non attribué.
Stockage	Non attribué.
Élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires

Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques.

Autres dangers

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. L'inhalation répétée ou prolongée de fumées de colophane provenant de soudures à cœur de colophane peut provoquer une réaction allergique (les symptômes incluent la respiration sifflante et l'asthme).

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Étain		7440-31-5	97 - 99
Colophane		8050-09-7	1 - 3
Cuivre		7440-50-8	0.1 - 1

Remarques sur la composition Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage massique.

4. Premiers soins

Inhalation

En cas d'inhalation des poussières ou des émanations : Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. En cas de brûlure par contact avec la matière fondue, refroidir aussi rapidement que possible à l'eau froide. Ne pas peler la matière de la peau. Consulter un médecin pour des brûlures thermiques.

Contact avec les yeux

Ne pas se frotter les yeux. Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. Aux températures au-dessus du point de fusion sont libérés des oxydes métalliques qui peuvent causer la fièvre des fondeurs par inhalation. Les symptômes sont ceux de frisson, de fièvre, de malaise et de douleur musculaire. La fièvre des fondeurs commence généralement quatre à douze heures après une exposition importante à des fumées fraîchement formées. Les premiers symptômes sont les suivants : goût métallique dans la bouche, sécheresse et irritation de la gorge. Il peut survenir une toux et des essoufflements ainsi que des maux de tête, de la fatigue, des nausées, des vomissements, des douleurs musculaires et articulaires, de la fièvre et des frissons. Les symptômes durent entre 24 et 48 heures. Le contact avec le produit chaud peut causer des brûlures thermiques susceptibles d'entraîner des lésions irréversibles.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Traiter de manière symptomatique.

Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Poudre spéciale contre les feux de métaux. Sable sec.

Appliquer prudemment des agents extincteurs pour éviter la création d'une poussière en suspension dans l'air. Éviter les milieux à pression élevée dans lesquels il existe un risque de formation d'un mélange d'air et de poussières potentiellement explosible.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser d'eau ni de produits halogénés pour lutter contre l'incendie. Une matière fondue chaude réagira violemment avec de l'eau, produisant des éclaboussures et de la fumée.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'explosion : Éviter la formation de poussière; une poussière fine dispersée dans l'air en une concentration suffisante et en présence d'une source d'allumage constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière. Au contact d'acides, dégage de l'hydrogène gazeux inflammable. Lors de l'incendie, des produits de combustion dangereux se dégagent, parmi lesquels : Émanations d'oxydes métalliques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Le métal solide n'est pas inflammable ; cependant, les poussières ou poudres métalliques finement divisées peuvent former un mélange explosif avec l'air.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Il ne faut pas laisser s'accumuler des dépôts de poussière sur des surfaces, car cette poussière peut former un mélange explosif si elle est libérée dans l'atmosphère en une concentration suffisante. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter l'inhalation de la poussière. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Ramasser mécaniquement. Récupérer la poussière en utilisant un aspirateur muni d'un filtre HEPA. Éviter la dispersion de poussière dans l'air (c.-à-d., comme lors du nettoyage des surfaces à l'air comprimé). Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Récupérer et recycler si possible.

Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Éviter les dépôts importants de produit, plus particulièrement sur les surfaces horizontales, lesquels dépôts peuvent être libérés dans l'air et former des nuages de poussières combustibles et contribuer à des explosions secondaires. Un ménage et un entretien de routine doivent être mis en place pour s'assurer que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces. Des poudres sèches peuvent accumuler de l'électricité statique lorsque soumises à la friction de manœuvres de transfert et de mélange. Prendre des précautions adéquates, comme une mise à la terre et une mise à la masse, ou le recours à des atmosphères inertes. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Il peut se former des nuages de poussière combustible au cours d'opérations qui donnent un produit fin (poussière). Les opérations de manutention et de traitement doivent être menées conformément aux « meilleures pratiques » (par ex., NFPA-654). Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Éviter de respirer les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Maintenir les récipients fermés de manière étanche dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. Limites d'exposition en milieu de travail (LEMT) selon l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Colophane (CAS 8050-09-7)	TWA	0.001 mg/m ³	Fraction inhalable.
Cuivre (CAS 7440-50-8)	TWA	1 mg/m ³	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m ³	Fumées.
Étain (CAS 7440-31-5)	TWA	2 mg/m ³	Fraction inhalable.

Canada. LEMT pour l'Alberta. (Code de santé et de sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2, tel que modifié)

Composants	Type	Valeur	Forme
Cuivre (CAS 7440-50-8)	TWA	1 mg/m ³	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m ³	Fumées.
Étain (CAS 7440-31-5)	TWA	2 mg/m ³	

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

Composants	Type	Valeur	Forme
Cuivre (CAS 7440-50-8)	TWA	1 mg/m3	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m3	Fumées.
Étain (CAS 7440-31-5)	TWA	2 mg/m3	

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail), tel que modifié

Composants	Type	Valeur	Forme
Colophane (CAS 8050-09-7)	TWA	0.001 mg/m3	Fraction inhalable.
Cuivre (CAS 7440-50-8)	TWA	1 mg/m3	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m3	Fumées.
Étain (CAS 7440-31-5)	TWA	2 mg/m3	Fraction inhalable.

Canada. LEMT du Nouveau-Brunswick : limites d'exposition en milieu de travail (LEMT) fondées sur les publications de l'ACGIH de 1991 et 1997 concernant les LEMT et les IEB (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Composants	Type	Valeur	Forme
Cuivre (CAS 7440-50-8)	TWA	1 mg/m3	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m3	Fumées.
Étain (CAS 7440-31-5)	TWA	2 mg/m3	

Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur	Forme
Cuivre (CAS 7440-50-8)	TWA	1 mg/m3	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m3	Fumées.
Étain (CAS 7440-31-5)	TWA	2 mg/m3	

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Cuivre (CAS 7440-50-8)	TWA	1 mg/m3	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m3	Fumées.
Étain (CAS 7440-31-5)	TWA	2 mg/m3	

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur	Forme
Cuivre (CAS 7440-50-8)	15 minutes	3 mg/m3	Poussière et brouillard.
		0.6 mg/m3	Fumées.
	8 heures	1 mg/m3	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m3	Fumées.
Étain (CAS 7440-31-5)	15 minutes	4 mg/m3	
	8 heures	2 mg/m3	

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Il est recommandé que tout le matériel de gestion de la poussière, comme les systèmes de ventilation locale et de transport des matériaux jouant un rôle dans la manutention de ce produit, contienne des événements de sécurité contre les explosions ou un système de suppression des explosions ou un environnement à faible teneur en oxygène. S'assurer que les systèmes de gestion de la poussière (comme des gaines d'évacuation, des collecteurs de poussière et de l'équipement de traitement) sont conçus de manière à empêcher la fuite de poussière dans l'aire de travail (c.-à-d., que l'équipement

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau	
Protection des mains	Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Lorsque le produit est chauffé, porter des gants de protection contre les brûlures thermiques. Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.
Autre	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées (lorsqu'il y a lieu) ou à un taux acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur homologué doit être porté La sélection et l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire doivent se faire conformément à la norme Z94.4 de l'ACNOR. Le choix du respirateur adéquat doit être effectué par un professionnel qualifié.
Dangers thermiques	Il est recommandé de porter des gants et des vêtements résistants à la chaleur/isolants lors de travaux avec des matières en fusion.
Considérations d'hygiène générale	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Solide.
Forme	Fil solide avec noyau de flux interne.
Couleur	Gris à argenté.
Odeur	Aucune.
Point de fusion et point de congélation	227 °C (440.6 °F)
Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage de points d'ébullition	2507 °C (4544.6 °F)
Inflammabilité	Le métal solide n'est pas inflammable ; cependant, les poussières ou poudres métalliques finement divisées peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Point d'éclair	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Température d'auto-inflammation	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Température de décomposition	Non applicable, le produit n'est pas instable.
pH	Sans objet (le matériau est insoluble dans l'eau).
Viscosité cinématique	Sans objet, le produit est un solide.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) (valeur log)	Sans objet, le produit est un mélange.
Tension de vapeur	Sans objet, le produit est un solide.
Masse volumique et/ou densité relative	
Densité relative	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Densité de vapeur	Sans objet, le produit est un solide.

Caractéristiques des particules

Taille des particules La propriété chimique n'a pas été mesurée.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses Un contact avec des acides forts dégagera de l'hydrogène gazeux très inflammable.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Éviter le contact du métal fondu avec l'eau.

Matériaux incompatibles Acides. Chlore Agents comburants forts.

Produits de décomposition dangereux Des oxydes métalliques toxiques sont émis lors du chauffage au-dessus du point de fusion.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Les températures supérieures à l'ambiante ou l'action mécanique peuvent générer des poussières ou des émanations susceptibles d'être irritantes pour les voies respiratoires. L'inhalation de poudre ou de fumées peut causer une fièvre de fumées de métaux.

Contact avec la peau La poussière ou la poudre peut irriter la peau. Le contact avec les substances en fusion peut provoquer des brûlures thermiques.

Contact avec les yeux Des températures élevées ou une action mécanique peuvent former de la poussière et des vapeurs qui peuvent irriter les yeux.

Ingestion Poussière : Peut provoquer un malaise en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. Aux températures au-dessus du point de fusion sont libérés des oxydes métalliques qui peuvent causer la fièvre des fondeurs par inhalation. Les symptômes sont ceux de frisson, de fièvre, de malaise et de douleur musculaire. La fièvre des fondeurs commence généralement quatre à douze heures après une exposition importante à des fumées fraîchement formées. Les premiers symptômes sont les suivants : goût métallique dans la bouche, sécheresse et irritation de la gorge. Il peut survenir une toux et des essoufflements ainsi que des maux de tête, de la fatigue, des nausées, des vomissements, des douleurs musculaires et articulaires, de la fièvre et des frissons. Les symptômes durent entre 24 et 48 heures. Le contact avec le produit chaud peut causer des brûlures thermiques susceptibles d'entraîner des lésions irréversibles.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.

Composants

Espèces

Résultats d'épreuves

Colophane (CAS 8050-09-7)

Aiguë

Cutané

DL50

Rat

> 2000 mg/kg

Orale

DL50

Rat

2800 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Les fumées libérées pendant un traitement thermique peuvent provoquer une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

ACGIH - Sensibilisation

Resin acids, as total Resin Acids, inhalable fraction (CAS 8050-09-7) Sensibilisation cutanée

Sensibilisation respiratoire

Canada - Colombie-Britannique VLEP : Sensibilisation cutanée

Colophane (CAS 8050-09-7) Sensibilisation cutanée

Canada - Colombie-Britannique VLEP : Sensibilisation respiratoire

Colophane (CAS 8050-09-7) Sensibilisation respiratoire

Canada - danger et LEMT pour le Manitoba : Sensibilisation cutanée

Colophane (CAS 8050-09-7) Sensibilisation cutanée

Canada - danger et LEMT pour le Manitoba : Sensibilisation des voies respiratoires

Colophane (CAS 8050-09-7) Sensibilisation respiratoire

Canada - Nouvelles-Écosse VLEP : Sensibilisation cutanée

Colophane (CAS 8050-09-7) Sensibilisation cutanée

Canada - Nouvelles-Brunswick VLEP : Sensibilisation respiratoire

Colophane (CAS 8050-09-7) Sensibilisation respiratoire

Canada - Québec VLEP : Sensibilisation cutanée

Colophane (CAS 8050-09-7) Sensibilisant par contact cutané

Canada - Québec VLEP : Sensibilisation respiratoire

Colophane (CAS 8050-09-7) Sensibilisation des voies respiratoires

Sensibilisation respiratoire Non classé.

Sensibilisation cutanée Non classé.

Mutagénicité sur les cellules germinales Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.

Cancérogénicité Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration Sans objet compte tenu de la forme du produit.

Effets chroniques L'inhalation répétée ou prolongée de fumées de colophane provenant de soudures à cœur de colophane peut provoquer une réaction allergique (les symptômes incluent la respiration sifflante et l'asthme). Une surexposition à l'étain peut provoquer une pneumoconiose de surcharge (stanneuse). Cette forme de pneumoconiose produit des modifications progressives par rayons X des poumons aussi longtemps que l'exposition est présente, mais il n'existe pas de fibrose propre, aucune indication d'invalidité ni de facteurs de complication particuliers. Une exposition à long terme à des composés du cuivre peut causer une anémie.

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Colophane (CAS 8050-09-7)			
<i>Aiguë</i>			
	CE50	Boues activées	> 10000 mg/l, 3 heures
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Algues	DE50	Raphidocelis subcapitata	> 1000 mg/l, 72 heures
	NOELR	Raphidocelis subcapitata	1000 mg/l, 72 heures
Crustacés	DE50	Daphnia magna	911 mg/l, 48 heures
Poisson	DL50	Danio rerio	> 1 - 10 mg/l, 96 heures

Persistence et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Log K_{ow} du coefficient de répartition octanol/eau

Colophane (CAS 8050-09-7) 3 - 6.2

Mobilité dans le sol Le produit est insoluble dans l'eau. Ne devrait pas être mobile dans le sol.

Autres effets nocifs Aucune donnée disponible pour ce produit.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Récupérer et régénérer ou recycler si possible. Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre.

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Sans objet.

IBC

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe I

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe II

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe III

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe IV

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe V

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe VI

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe VII

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe VIII

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux**Convention de Stockholm**

Non inscrit.

Convention de Rotterdam

Non inscrit.

Protocole de Kyoto

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Bâle

Non inscrit.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations**Date de publication** 07-Août-2025**Date de la révision** -**Version n°** 01

Avis de non-responsabilité Worthington Enterprises ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.